

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Partenariat pour l'Emploi  
122.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY****OBJET : Pacte d'objectifs pour l'emploi - Partenariats 2020 - Deuxième répartition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'économie et l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le pacte d'objectifs pour l'emploi est un outil novateur et expérimental créé par le Département en 2017, qui se décline sous forme d'accords de partenariats signés entre le Conseil départemental et les acteurs économiques, visant à mobiliser ces derniers et les entreprises qu'ils représentent pour répondre à trois objectifs :

- Favoriser la rencontre et la connaissance réciproque entre les publics cibles\* et les entreprises ;
- Diffuser les pratiques de la RSE en matière d'emploi auprès des entreprises, y compris dès la phase de création, afin de les accompagner dans leur processus de recrutement et de mieux les informer sur les dispositifs existant ;
- Diffuser, soutenir, et développer les pratiques de mises en situation des publics cibles\* (immersion, stages, simulation d'entretiens,...).

\* *Publics cibles : demandeurs d'emploi jeunes et adultes, inscrits ou non à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA, collégiens.*

Sur 3 ans (2017, 2018, et 2019), près de 2 M€ ont été investis, pour la signature de 156 pactes avec 62 acteurs économiques du territoire, intervenant dans les domaines suivants :

- associations de zones d'activités ;
- accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi ;
- groupements d'employeurs et représentants d'entreprises.

Sur cette période, de nombreuses actions ont été menées par les signataires de pactes : des jobdating, des forums de l'emploi organisés sur les territoires, des séances d'information collective sur la création d'activité, une mobilisation des entreprises pour des simulations d'entretiens, de l'immersion, des sessions de découverte des métiers, du parrainage,... à destination des publics cibles, un travail auprès des entreprises en vue de les accompagner dans leurs besoins de recrutement, agrémenté de réflexions et d'études sur la problématique de l'emploi.

Toutes ont en commun d'avoir été menées par des acteurs économiques et/ou des représentants d'entreprises, qui se sont saisis de cet outil et des moyens associés pour s'engager sur les questions d'emploi.

Au regard de ces résultats, il est proposé de maintenir ce dispositif en 2020, en se basant sur l'appel à projets lancé fin 2019, auquel 55 structures associatives ont répondu en proposant de nombreuses actions et initiatives.

Les partenariats seront conclus en prenant appui sur ces propositions.

Compte tenu de la crise sanitaire, le Conseil départemental laissera par ailleurs aux structures la liberté de proposer d'autres actions, permettant d'accompagner les entreprises en sortie de crise sur la problématique de l'emploi. A ce titre, le pacte d'objectifs peut constituer un outil précieux pour faire émerger des initiatives innovantes et opérationnelles.

Une première répartition avec 32 pactes, pour un montant global de subventions de 415 000 € fait l'objet d'un rapport distinct proposé lors de la présente Commission permanente.

Le présent rapport propose une deuxième répartition, avec 18 pactes, pour un montant global de subventions de 163 000 €(cf. tableau joint).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL